

première version de ce compte rendu. Je suis aussi redevable aux collègues qui ont participé au séminaire de M. Spang-Hansen sur le livre de Gross, et aux étudiants de mon cours sur la syntaxe du verbe. Les nombreuses discussions nées de ces rencontres m'ont considérablement aidé à comprendre cet ouvrage.

Bibliographie

Chomsky, Noam (1971) «Deep structure, surface structure, and semantic interpretation», dans D. D. Steinberg et L. A. Jakobovits, eds., *Semantics*. Cambridge University Press, Cambridge, pp. 183-216.

Chomsky, Noam (1975) *Questions de sémantique*. Le Seuil, Paris.

Gross, Maurice (1969) «Remarques sur la notion d'objet direct en français». *Langue française*, 1. Larousse, Paris, pp. 63-73.

Lees, Robert B. (1968) *The Grammar of English Nominalizations*, fifth printing (publié pour la première fois en 1963). Mouton, La Haye.

Milner, Jean-Claude (1973) *Arguments linguistiques*. Mame, Paris.

Mounin, Georges (1968) *Ferdinand de Saussure*. Seghers, Paris.

Mørdrup, Ole (1976) *Une analyse non-transformationnelle des adverbes en -ment*, thèse de 3^e cycle, Paris VIII-Vincennes. Num. spéc. 11 de *Revue Romane*.

Ruwet, Nicolas (1975) «Les phrases copulatives en français (première partie)», *Recherches Linguistiques n° 3*, Paris VIII-Vincennes. Paris, pp. 143-191.

Nicolas Ruwet: *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris, Seuil, 1972. 295 p.

Ce livre est un ensemble d'articles qui, à l'exception d'un seul, ont tous été déjà publiés. A partir d'exemples tirés du français, R. traite de la théorie syntaxique générale.

1. *Quelques développements récents de la théorie générative* (pp. 12-47). Dans ce premier chapitre, R. donne un aperçu des différentes modifications subies par la théorie standard de Chomsky (1965). Parmi ces modifications, il considère certaines contraintes imposées aux transformations, afin de limiter le pouvoir de la grammaire. Mais il insiste surtout sur ce qui sépare les tenants de la «sémantique générative» des partisans de la «théorie standard étendue». Les raisons de cette scission parmi les linguistes sont clairement exposées et, dès ce premier chapitre, R. affirme sa sympathie pour «la théorie standard étendue».

2. *La syntaxe du pronom «en» et la transformation de «montée du sujet»* (pp. 48-85). R. limite ses études aux phrases où *en* a sa source dans un complément du sujet et où il semble «sauter» par-dessus le verbe principal:

- (18) (a) Les conditions du traité menacent d'être dures.
- (b) *Les conditions en menacent d'être dures.
- (c) Les conditions menacent d'en être dures.

Pour rendre compte de ce phénomène, R. postule la forme sous-jacente suivante:

- 70) Δ menace [_S les conditions de PRO être dures]

(18) (c) sera alors dérivé à l'aide de deux transformations indépendamment motivées:

1. EN-AVANT
2. MONTÉE DU SUJET

EN-AVANT est une transformation qui déplace le PRO du NP sujet et l'attache à gauche du VP. Comme MONTÉE déplace le NP sujet, il est clair que l'ordre d'application des transformations est ici crucial. Si l'on appliquait MONTÉE avant

EN-AVANT, le résultat serait (18) (b), phrase agrammaticale. Par contre, tous les pronoms qui ont leur origine à la droite du verbe sont déplacés de droite à gauche par la règle de PLACEMENT D'ENCLITIQUE.

Les arguments en faveur de ces deux règles de mouvements sont fournis par Kayne (1969).

L'analyse proposée par R. implique que les verbes du type *menacer* doivent être marqués dans le lexique [+ MONTÉE DU SUJET], c'est-à-dire qu'ils imposent l'application de cette règle. Or, MONTÉE est d'ordinaire une règle facultative:

Il semble que Pierre sait sa leçon
(sans MONTÉE).

Pierre semble savoir sa leçon
(avec MONTÉE).

Une telle analyse n'est légitime que si elle permet d'éclairer d'autres phénomènes. R. mentionne, en effet, une autre solution, qui imposerait certaines contraintes sur EN-AVANT. Le premier argument en faveur de MONTÉE met en jeu des restrictions de sélection imposées au sujet superficiel de certains verbes. Les verbes auxquels s'applique MONTÉE ne présentent pas de restrictions de sélection particulières; les contraintes apparentes entre le sujet superficiel et le verbe traduisent les contraintes existantes entre ce même sujet et le verbe enchâssé avant l'application de MONTÉE. Or, les verbes du type *menacer* entrent dans cette classe de verbes. Une analyse avec EQUI-NP DELETION n'est pas possible ici, car elle exigerait que l'on prenne aussi en considération les restrictions de sélection imposées par le verbe principal et serait moins générale.

Les arguments de la section 8 sont moins intéressants puisqu'ils ne font que reprendre d'autres arguments en faveur de MONTÉE; quant à ceux qui s'appli-

quent à *quel*, ils ont peu de poids à cause de leur manque de généralité.

R. montre enfin comment son analyse permet de rendre compte des phrases où *en* «saute» par-dessus plusieurs verbes:

(41) La solution risque de devoir en être révisée.

On a la structure sous-jacente suivante:

(121) [_{S₀} Δ risque [_{S₁} Δ devoir [_{S₁} Δ réviser la solution de PRO]]]

(41) est obtenu par l'application de PASSIF et de EN-AVANT dans S₂, et par l'application de MONTÉE dans S₁ et S₀. De même, à partir d'une forme sous-jacente telle que:

(130) [_{S₀} Δ avoir failli [_{S₁} Δ publier la solution de PRO] de PRO]

on pourra prédire la forme superficielle:

(44) (b) La solution en a failli en être publiée,

où l'on assiste à une sorte de chassé-croisé de *en*.

Comme R. établit à plusieurs reprises (exemples (46), (47), (58), (59)) un parallèle entre MONTÉE et TOUGH-MOVEMENT, on peut s'étonner qu'il ne mentionne pas les problèmes liés à une forme sous-jacente de cette sorte:

[Δ menace [_{S₁} Δ être difficile à [_{S₂} Δ fermer les portes de PRO] de PRO]]

TOUGH-MOVEMENT comme PASSIF crée la structure nécessaire pour l'application de EN-AVANT, mais opère dans S₁:

TOUGH-MOVEMENT

[_{S₀} Δ menace [_{S₁} les portes de PRO être difficiles à fermer de PRO]]

EN-AVANT

[_{S₀} Δ menace [_{S₁} les portes en être difficiles à fermer de PRO]]

PL. d'ENCLITIQUE

[s₀ Δ menace [s₁ les portes en en être difficiles à fermer]]

MONTÉE

* Les portes menacent d'en être difficiles à fermer.

L'ordre d'application de EN-AVANT et de PL. d'ENCLITIQUE n'est pas pertinent: on obtiendra toujours une suite agrammaticale de deux *en*. Il est évident que de tels phénomènes peuvent être «expliqués» (voir Perlmutter (1971)) par la théorie. Ici, on aurait simplement pu souhaiter que R. traite de ces formes puisqu'il y aborde les «chassés-croisés» de *en*.

La dernière section est réservée aux problèmes résiduels: parmi les verbes qui seront obligatoirement marqués [+MONTÉE], certains doivent être dédoublés (en deux entrées lexicales) puisqu'ils entrent dans des cadres syntaxiques différents. On aura par exemple:

menacer₁ cf. (133) le marquis a menacé Justine de la fouetter;
menacer₂ cf. (134) (a) la maison menace de s'écrouler.

R. évoque enfin certains problèmes soulevés par une telle attitude et suggère une solution dans le cadre de la théorie des «fonctions thématiques».

3. *Les constructions pronominales neutres et moyennes* (pp. 87-125). Ici, R. traite de deux groupes de constructions pronominales: a) les pronominales moyennes:

(11) (a) le caviar se mange avec de la vodka,

qu'il propose de dériver transformationnellement des constructions transitives correspondantes:

(11) (b) nous avons mangé le caviar avec de la vodka,

et b) les pronominales neutres:

(4) (b) les soldats se sont réunis,

qu'il propose d'engendrer telles quelles dans la base, sans rapport transformationnel avec les constructions transitives correspondantes:

(4) (a) le chef a réuni les soldats.

Les rapports qui lient les deux dernières constructions seront décrits en termes de redondances lexicales.

Par une série de tests syntaxiques (réalisation *lui* du pronom *se* dans des constructions avec *ne ... que* et dans les propositions clivées *c'est ... que*), R. montre que ces deux groupes sont différents des vrais réfléchis du type:

(1) (a) Juliette se lave.

Tout en montrant la différence entre les moyens et les neutres, R. présente des arguments variés pour soutenir l'hypothèse d'une solution transformationnelle de ceux-là et une solution «lexicale» de ceux-ci:

1. Les contraintes grammaticales sont différentes pour les deux groupes. Les moyens ne se rencontrent pas à un temps ponctuel. En face de:

(35) (a) Ces lunettes se nettoient facilement,

on ne peut pas avoir:

(35) (b) *Ces lunettes se sont nettoyées hier à huit heures et quart,

tandis que la construction neutre est parfaitement possible avec un temps ponctuel:

(38) Cette branche s'est cassée à huit heures et quart.

L'observation de R. est juste, mais pourtant il nous semble que la grammaticalité de la phrase dépend plus de la nature du complément adverbial temporel que d'un temps ponctuel. Les exemples suivants sont en effet grammaticaux:

Ces lunettes se sont toujours bien nettoyées.

Les voitures françaises se sont bien vendues hier.

R. signale aussi les valeurs habituelles, normatives et génériques de la construction moyenne. Le détachement du sujet avec reprise par le pronom *cela/ça* tient au caractère habituel de cette construction:

(40) Les maximanteaux, ça se porte sur une minijupe.

On s'étonne de voir que bon nombre des exemples de R. ont justement un sujet détaché. Ces exemples seraient-ils acceptables sans un tel détachement?

R. avance deux arguments qui portent en particulier sur les neutres: l'existence des expressions idiosyncratiques telles que: *rendre justice*. De telles expressions ont déjà été utilisées pour soutenir l'hypothèse d'une transformation passive. R. fait l'inverse; il montre que *rendre justice* ne peut pas entrer dans une construction neutre:

(86) *justice s'est rendue hier à huit heures du soir.

Il essaie plus loin le même test sur les moyens:

(118) ? justice se rendrait dans ces conditions.

Si R. n'accepte pas cet argument en faveur d'une solution transformationnelle des moyens, il vaudrait mieux ne pas l'utiliser en faveur d'une solution lexicale des neutres.

2. La possibilité de combiner ces constructions avec les auxiliaires comme *oser*, *daigner*:

(89) Justine a osé gifler le marquis.

Le sujet de l'infinitif est un sujet profond, coréférentiel du sujet de l'auxiliaire. En effet, la phrase:

(89) *Justine a osé être caressée par le petit page,

n'est pas grammaticale parce que le sujet de *être caressé* n'est pas un sujet profond. R. montre que la construction neutre est parfaitement possible avec ces auxiliaires:

(90) L'équipe a osé se réunir.

Par conséquent, le sujet de cette phrase est un sujet profond.

En ce qui concerne les moyens, R. conteste l'hypothèse selon laquelle ils seraient dérivés par les mêmes règles que les passifs (p.ex. NP PREPOSING). Pour soutenir son point de vue, R. se sert, entre autres, des verbes *obéir* et *pardonner*, qui peuvent être mis au passif bien qu'étant construits avec un objet indirect:

(97) (a) Le caporal a obéi au colonel.

(b) Le colonel a été obéi par le caporal

Selon R., ces verbes ne peuvent pas entrer dans la construction moyenne:

(c) *un chef pareil, ça ne s'obéit pas.

Cet argument nous semble peu convaincant. D'abord, parce que nombre de Français acceptent cette dernière phrase. Ensuite, parce que le passif du verbe *obéir* est un reste d'une construction ancienne (*obéir* était autrefois construit avec un objet direct) et doit être considéré comme un cas tout à fait exceptionnel en français moderne. Il serait hasardeux de fonder des arguments sur ce verbe.

R. se sert des constructions factitives pour montrer qu'une construction moyenne peut opérer sur une structure déjà dérivée transformationnellement. La phrase:

(112) (a) ? les pommes de terre, ça se fait manger difficilement aux enfants,

bien que douteuse, est meilleure que la phrase neutre correspondante:

(122) (b) *les pommes de terre se sont fait manger difficilement aux enfants hier soir.

Pourtant, comme nous le montre R. lui-même, la transformation passive ne peut non plus opérer sur les factitives:

(125) *les pommes de terre ont été fait manger.

Si ce test peut être utilisé comme argument pour une solution lexicale des neutres, ne pourra-t-il pas également être utilisé pour une solution lexicale des passifs?

Le dernier argument de R., qui porte sur les rapports entre un sujet profond et certains adverbiaux de manière, semble plus solide. Ces adverbiaux sont interprétés comme se rapportant à un sujet profond. Dans:

(143) (d) les vitres, ça se brise avec enthousiasme,

l'adverbial se rapporte à un agent non exprimé, sujet profond de la phrase active correspondante:

(143) (a) les manifestants ont brisé les vitres avec enthousiasme,

tandis que:

(143) (c) *les vitres se sont brisées avec enthousiasme,

phrase neutre, dans laquelle le sujet est un sujet profond, est agrammaticale parce que les restrictions de sélection entre le sujet profond et l'adverbial ne sont pas respectées. Par contre, la phrase:

(142) les étudiants se sont dispersés avec enthousiasme,

où les restrictions de sélection sont respectées, est une phrase acceptable.

4. *Les constructions factitives* (pp. 126-180). A la fin du chapitre précédent, R. mentionne les constructions du type

(152) *la branche a cassé en face de Pierre a cassé la branche* qu'il propose d'appeler «neutres non pronominales» à cause de leur parenté avec les neutres pronominales. Dans cet article, il reprend la même idée. Il propose en effet de rendre compte des rapports entre les neutres et les transitifs par la règle suivante:

(2) [+ V] [+ (se) ... - X],
 [+ [α F] ... -]
 → [+ V], [+ CAUSE], [+ - NP X],
 [+ - [α F]]

(2) lui permet d'introduire les neutres pronominaux et non-pronominaux comme des intransitifs et non comme des transitifs. Lakoff et McCawley ont proposé une solution transformationnelle qui relie les transitifs à des intransitifs complément d'un verbe causatif:

(14) John killed Mary,

aura comme structure sous-jacente:

(15) John caused Mary to die.

Pour obtenir (14), il faut d'abord appliquer la règle de PREDICATE LIFTING, et, ensuite, on aurait une opération de lexicalisation. Une telle dérivation équivaut au rejet du niveau de la structure sous-jacente dans la mesure où une règle syntaxique doit être appliquée avant les insertions lexicales. Bien que les faits du français se prêtent à une telle analyse, R. la rejette à cause de ses conséquences théoriques. Il reprend ensuite certains arguments de Fodor contre cette même analyse transformationnelle. Ses propres arguments mettent en jeu le fait que les restrictions de sélection sont différentes dans les deux constructions, et que les constructions factitives complexes (*faire* + verbe) ne sont pas toujours des paraphrases des transitives simples. Ces faits nécessiteraient de nouvelles conditions sur l'application de PREDICATE LIFTING.

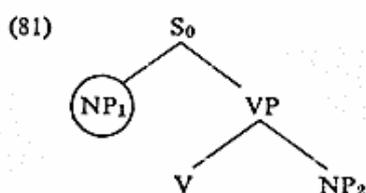
R. nous montre comment ces phénomènes

nes peuvent être traités à l'intérieur du cadre de la théorie standard étendue. Se fondant sur les recherches de Jackendoff (1969), il propose d'utiliser des règles d'interprétation sémantique des fonctions grammaticales de la structure profonde: seul un NP «sujet profond de» un verbe peut être interprété comme désignant l'agent de l'action exprimée par le verbe. Une configuration:

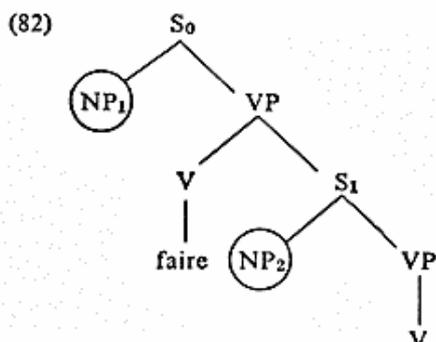
[_s NP [_{VP} V NP X]]

doit être interprétée comme indiquant une «connexion directe» entre le référent du NP sujet et celui du NP objet direct. Les quelques critères syntaxiques proposés par R. pour cerner la notion d'agent ne sont pas convaincants, comme il le reconnaît d'ailleurs lui-même.

R. essaie alors d'appliquer ces mécanismes aux constructions factitives. La structure profonde de la construction transitive simple, selon la théorie standard:



diffère de celle des constructions factitives:



Les NPs susceptibles d'être interprétés comme agent sont encadrés par R. Ce seraient donc ces structures profondes, en combinaison avec les règles interprétatives, qui rendraient compte de l'accepta-

bilité ou de l'anomalie de certaines phrases.

R. ne donne pas de précision sur le fonctionnement exact de ces règles pour certains exemples donnés, ce qui rend la démonstration difficile à suivre et peu convaincante. Cela peut être dû à ce que R. semble vouloir embrasser dans une description syntaxique la connaissance du monde extérieur.

Parmi les problèmes dont une analyse transformationnelle rendra difficilement compte, R. signale les différences de restrictions de sous-catégorisation stricte entre les constructions transitives simples et les factitives complexes. Selon R., une solution lexicale expliquera facilement ces phénomènes. Les arguments proposés par R. contre une analyse transformationnelle sont concluants parce qu'ils sont de nature syntaxique. De plus, ce type d'arguments se retrouve dans des démonstrations familières au lecteur. Mais les arguments en faveur de la solution lexicale le sont moins. Cela tient surtout à l'imprécision de certaines notions (agent) et à des considérations extra-linguistiques. Mais R. reste conscient de ces imprécisions, qui ne pourront être éliminées que par des recherches ultérieures.

5. *A propos d'une classe de verbes psychologiques* (pp. 181-251). R. s'intéresse aux relations entre les structures suivantes:

- (1) Pierre méprise l'argent.
*ce rocher méprise l'argent.
- (2) l'argent dégoûte Pierre.
*l'argent dégoûte ce rocher.

Les rapports entre ces constructions ont été décrits en termes transformationnels par Lakoff (1970) et Postal (1971). Les structures profondes en seraient respectivement:

- (3) Pierre - mépriser - l'argent
- (4) Pierre - dégoûter - l'argent

où (2) est dérivé par PSYCH-MOVEMENT. S'inspirant de Jackendoff (1969), R. propose une solution sémantique, qui prend en considération des «fonctions thématiques». Ces fonctions thématiques sont des propriétés sémantiques (du type de celles étudiées au chapitre 4.) reliées aux fonctions grammaticales. Selon cette analyse, *Pierre* a la fonction thématique de «lieu», et *l'argent* celle de «thème» dans (1) et (2). R. reconnaît que les rapports qui existent entre (1) et (2) se manifestent aussi pour toute une série d'autres verbes. Dans le cas où le «thème» est une proposition, l'analyse transformationnelle présuppose une dérivation avec PSYCH-MVT et MONTÉE. MONTÉE est alors réduite à FORMATION D'OBJET, ce qui, selon R., pose certains problèmes théoriques. Pourtant, Postal (1974) reprend et défend l'analyse de RAISING: pour lui, MONTÉE et FORMATION D'OBJET ne sont qu'une seule règle. Des exemples du type:

(26) il me semble que le coût de vie a augmenté,

sont d'ailleurs aussi discutés par Postal (p. 290). Il est bon de noter que Bach (1974) propose une seule règle pour RAISING. Son analyse a l'avantage d'expliquer un ordre sous-jacent SOV et non VSO, comme le fait Postal.

R. reprend systématiquement tous les arguments donnés par Postal (1971) en faveur de PSYCH-MVT. Si PSYCH-MVT implique qu'il existe une relation entre la position sujet profond et la notion de NP humain, cette relation ne peut rendre compte de l'ambiguïté de phrases telles que:

(64) Jean amuse Pierre,

où une des lectures possibles fait appel à la notion d'agent. R. réfute aussi l'argument de Postal qui porte sur l'adverbe *personnellement*, et celui qui porte sur les

contraintes de «cross-over» (voir Postal (1971)). Pourtant, dans ce dernier cas, les problèmes soulevés par R. restent inexplicables dans une analyse thématique.

R. s'intéresse surtout à l'ambiguïté de certains verbes, cf. (64). Il étudie notamment en détail le verbe *frapper*:

- (159) Brutus a frappé César $\left\{ \begin{array}{l} * \text{par} \\ \text{de} \end{array} \right\}$ son
poignard (classe A).
Brutus a frappé César $\left\{ \begin{array}{l} \text{par} \\ * \text{de} \end{array} \right\}$ son
ambition (classe B).

Le comportement syntaxique de *frapper A* est différent de celui de *frapper B*; de plus, il y a un «rapport systématique entre les classes de verbes A et B.» Toute grammaire doit rendre compte de ce fait et de ce que ces verbes ne sont pas perçus comme de vrais homonymes. Ce problème se complique encore lorsque l'on envisage d'autres emplois métaphoriques. Dans la dernière partie de son article, R. expose diverses solutions sémantiques possibles. Il s'arrête finalement à une solution qui étendrait la théorie de «markedness» au lexique. Ainsi, chaque emploi verbal, ou chaque «homonyme» présentant des propriétés syntaxiques et/ou sémantiques propres, serait représenté dans le lexique. La grammaire contiendrait des conventions de la forme:

- (238) Dans les conditions
 $c_1, \dots, c_n [u F] \rightarrow [u F]$
(u = non-marqué)

qui économiseraient un grand nombre de traits. Une procédure d'évaluation des grammaires ne tiendrait pas compte des traits non marqués. Les «marking conventions» ont été introduites en phonologie par Chomsky et Halle (1968). Ces conventions sont tenues pour universelles et ont comme support des faits phonétiques établis. R., ici, ne fait que proposer une solution et admet que l'extension de ces

conventions au lexique pose des problèmes considérables que seules de plus amples recherches permettront de résoudre. Le lecteur reste donc sur une impression de vague. Mais R., à partir d'une analyse de verbes dits «psychologiques», s'attache ici à la vaste question des rapports entre la syntaxe et la sémantique. Il utilise pour cela des arguments «classiques»: certaines différences sémantiques ont des corrélats syntaxiques, aussi la grammaire doit-elle en rendre compte. R. choisit le lexique comme niveau de ces représentations. Cela exige donc une structuration plus poussée de ce lexique. Les conventions qu'il propose ne sont qu'un pas dans cette direction.

6. *Comment traiter les irrégularités syntaxiques?* (pp. 252-286). Nous ne ferons que jeter un coup d'œil sur le dernier chapitre, qui traite des irrégularités syntaxiques. R. se réfère à un article de Klima qui, selon lui, devait être publié dans Gross (1973) mais dont le manuscrit n'a pas été soumis. Cet article, à notre connaissance, n'a pas eu de suites proprement linguistiques.

Pour R., certaines irrégularités syntaxiques ne peuvent être expliquées par des contraintes sur les transformations, alors qu'elles pourraient l'être par des «stratégies de perception». R. illustre le fonctionnement de ces stratégies à l'aide de trois transformations de mouvement: 1. déplacement dans des constructions factitives, 2. déplacement de compléments adnominaux et 3. déplacement dans les interrogatives:

1. (18) (a) Jean, à qui j'ai fait porter ce message à Pierre.

(19) (a) * Pierre, à qui j'ai fait porter ce message à Jean.

où *Jean* est sujet et *Pierre* objet.

La composante transformationnelle de la grammaire engendrera aussi bien (18)

(a) que (19) (a). Etant donné la structure intermédiaire:

(15) (b) je ferai porter à Jean ce message
à Pierre,

une «stratégie» (IV) prédira que si plus d'un syntagme à *NP* a été déplacé, la phrase ne sera pas acceptable. On peut vérifier que dans (19) (a) les deux à *NP* ont été déplacés. Il est important de souligner que les stratégies de perception, à la différence des contraintes sur les structures de surface («surface structure constraints» voir Perlmutter (1971)), prennent en considération, soit les structures profondes, soit les structures intermédiaires d'une dérivation. De plus, les stratégies de perception ne mentionnent pas toujours des caractéristiques structurales: elles peuvent également porter sur des aspects morphologiques ou des traits sémantiques ou lexicaux. Une telle souplesse, qu'on ne trouve pas dans les contraintes sur les transformations, permet de rendre compte des différences d'acceptabilité d'un sujet à l'autre, mais il reste encore à déterminer le mode exact de l'interaction entre ces diverses stratégies. Le modèle proposé, par son retour constant aux structures sous-jacentes, implique une révision de la dichotomie compétence/performance. Une telle démarche, avant d'être entérinée par la linguistique, nécessite de profondes études psycho-linguistiques.

7. L'unité de ce livre provient de la ligne théorique adoptée par R. Prenant comme point de départ des phénomènes syntaxiques du français, il avance de solides arguments contre les solutions transformationnelles déjà proposées pour l'anglais. D'un autre côté, les arguments en faveur d'une solution «lexicale» n'ont pas toujours la même rigueur. Cela vaut pour les chapitres 4, 5, et 6, dans lesquels R. semble de plus en plus incorporer des notions étrangères à l'étude syntaxique pro-

pre. Ces chapitres doivent être considérés comme des tentatives de solution aux problèmes soulevés et non comme des analyses exhaustives.

Malgré cette unité, la lecture du livre n'est pas toujours facile, cela étant dû à la diversité des phénomènes envisagés pour réfuter les solutions transformationnelles. De plus, et ceci est pour nous une objection plus sérieuse, les notions dont R. se sert (fonctions thématiques, stratégies de perception) ne semblent pas à première vue opératoires. Il n'en reste pas moins que ce livre, très stimulant pour l'esprit, est à la pointe des recherches linguistiques, et peut, de ce fait, être étudié avec beaucoup de profit par tous ceux qui s'intéressent à la syntaxe du français et au développement de la linguistique.

Turid Henriksen
Chantal Lyche
Oslo

Bibliographie

- Bach, E. (1974), *Syntactic Theory*. N. Y. Holt, Rinehart and Winston.
- Chomsky, N. (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass., M. I. T. Press.
- Chomsky, N. and M. Halle (1968), *The Sound Pattern of English*. N. Y., Harper & Row.
- Gross, M. et al. (Eds) (1973), *The Formal Analysis of Natural Languages*. The Hague, Mouton.
- Jackendoff, R. (1969), *Some Rules of Semantic Interpretations for English*. Ph. D. Diss. M. I. T. (publié 1972 - *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. Cambridge, Mass., M. I. T.).
- Kayne, R. (1969), *The Transformational Cycle in French Syntax*. Ph. D. Diss., M. I. T. (publié 1975, Cambridge, Mass., M. I. T.).
- Lakoff, G. (1970), *Irregularity in Syntax*. N. Y., Holt, Rinehart and Winston.
- Perlmutter, D. (1971), *Deep and Surface Constraints in Syntax*. N. Y., Holt, Rinehart and Winston.
- Postal, P. (1971), *Cross-Over Phenomena*. N. Y. Holt, Rinehart and Winston.
- Postal, P. (1974), *On Raising*. Cambridge, Mass., M. I. T. Press.
- Richard S. Kayne: *French Syntax. The Transformational Cycle*. Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 1975. XVI + 473 pages. (Version française: *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*. Traduit par Pierre Attal. Travaux linguistiques. Paris, Seuil, 1977.)

Le titre de *French Syntax* que Richard S. Kayne a choisi pour son impressionnant ouvrage ne correspond pas parfaitement à son contenu. En effet, l'auteur ne s'est pas proposé, comme pourrait le faire penser le titre, d'étudier toutes les parties de la syntaxe française à la manière de Martignon, de Grevisse ou de Togeby. Au contraire, il s'est limité à un domaine qui, à première vue, peut paraître assez restreint: la syntaxe des pronoms personnels, et tout particulièrement la partie qui concerne leur comportement par rapport aux constructions du type *faire faire quelque chose à quelqu'un*. Mais, bien que le titre promette plus que le livre ne tient, je n'hésiterai pas à dire qu'il s'agit là de l'ouvrage de linguistique française le plus important de ces dernières années. C'est que son auteur est un vrai linguiste génératif, qui ne se contente pas de donner une description exacte des faits observés, mais qui, en plus, s'efforce de trouver des explications profondes qui puissent relier ces faits entre eux, ce qui l'amène constamment à sortir de son domaine restreint pour suivre les ramifications d'un problème, qui s'étendent quelquefois très